



Compte-rendu

Commission Finances, Evaluation des Politiques Publiques

Réunion du mardi 23 mars 2021
Par visioconférence

Présents : P. MERCIER (Président - Preignan) - C. CARAYOL (Vice-présidente - Pavie) - P. AGRAS (Castéra-Verduzan) - M. BAYLAC (Roquelaure) - C. BOURDIL (Auch) - R. OLIVEIRA SANTOS (Auch) - P. BARON (Auch) - B. BOURG - M. DARNAUD (Ordan-Larroque) - M.P DESBONS (Auch) - D. DOMENECH (Auch) - J. FALCO (Auch) - C. DEJEAN (Auch) - G. CARTAUD (Biran) - O. SOUARD (Antras) - D. JUGAN (Castillon-Massas) - C. ODORICO (Castin) - V. MASCARENC (Castéra-Verduzan) - B. MELLO (Auch) - B. PENSIVY (Auterrive) - M. TURCHI (Puycasquier) - P. CAHUZAC (Sainte Christie) - B. CAHUZAC (Saint Lary) - P. LAFFORGUE (Saint Jean Poutge) - RM. MONFERRAN (Lahitte) - P. BIAUTE (Jegun) - L. LE BOULCH (Duran).

Ont assisté à la réunion : S. BLANC (DGS) - H. LACOSTE (Service des finances).

Ordre du jour :

- Comptes de gestion 2020,
- Comptes administratifs 2020,
 - o Budget principal
 - o Budgets annexes
- Affectation des résultats 2020,
 - o Budget principal
 - o Budgets annexes
- Budgets primitifs pour 2021,
 - o Budget principal
 - o Budgets annexes
- Détermination des taux d'imposition pour 2021,
- Réponse aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes,
- Questions diverses.

1/ COMPTES DE GESTION 2020

Les comptes de gestion du budget principal et ceux des budgets annexes sont strictement identiques aux comptes administratifs 2020 des différents budgets de la communauté d'agglomération.

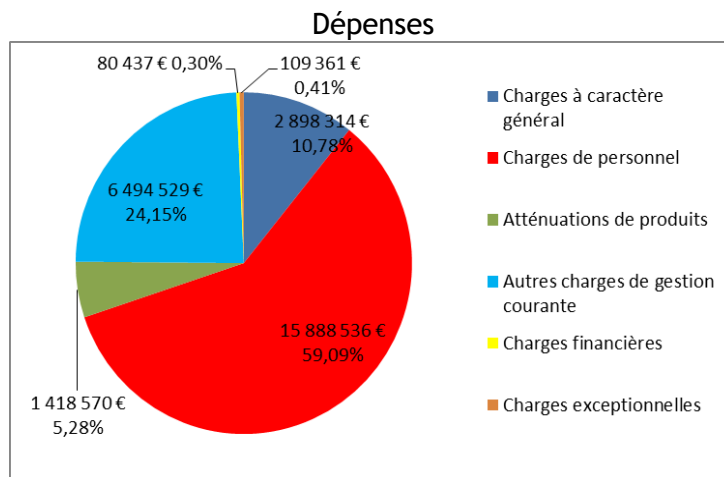
2/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

2.1 budget principal

L'exercice 2020 aura été très marqué par la crise sanitaire qui a interrompu pendant plusieurs semaines beaucoup de services à la population. Cette crise a demandé la mobilisation de moyens spéciaux pour soutenir notamment les acteurs économiques. Elle a retardé l'installation de la nouvelle assemblée délibérante et la mise en œuvre de nouvelles orientations budgétaires.

Les dépenses réelles se sont réalisées pour un total de 26 889 747,46€, en très légère baisse par rapport à 2019 (-0,15%) (- 40 000€)

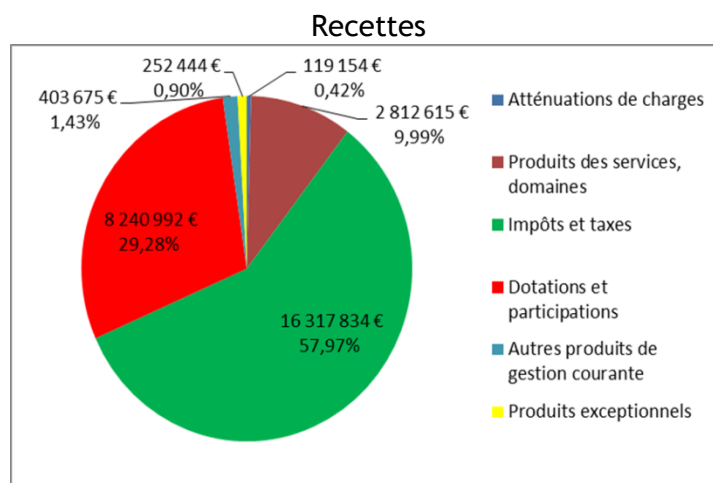
Section de Fonctionnement



	Voté au BP 2020	Réalisé au CA 2020	Taux de réalisation
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28 469 771,00	26 889 747,46	94,45%

Baisse des dépenses réelles par rapport au CA 2019 (-0,15%) : - 40K€

- ♦ Charges à caractère général : -10% - 330K€
- ♦ Dépenses de personnel : + 1,22% +193K€
- ♦ Autres charges de gestion courante : +0,65% +42K€
- ♦ Charges Financières - 8.67% - 10K€
- ♦ Charges exceptionnelles +376% +80K€



Les recettes réelles d'un montant de 28 146 716€, ont progressé sur l'exercice de 1,9% par rapport à 2019 soit 526K€

Augmentation des recettes réelles perçues par rapport au CA 2019 : + 1,9% soit 526K€

- ♦ Produits des services : -5% -151€
- ♦ Produits de gestion courante : -15% -69K€
- ♦ Impôts et taxes : + 2,6% +417K€
- ♦ Dotations : + 1,9% + 150K€
- ♦ Produits exceptionnels +227% +175K€

Section d'investissement

Avec 2 555 K€ de dépenses d'équipement effectivement mandatées, ce qui est presque moitié moins qu'en 2019, et avec un taux de réalisation de ces dépenses inférieur à 45% par rapport aux crédits ouverts au budget primitif, l'année 2020 marque un fort ralentissement de la tendance observée sur les précédents exercices en matière de dépenses d'équipement.

Principaux investissements de 2020 :

Gros travaux ou réparations sur bâtiments	: 450 347 €
Equipement et licences informatiques	: 286 125 €
Travaux de voirie (compétence Gepu)	: 274 396 €
Musée de la résistance et de la déportation	: 129 315 €
Mobiliers & équipements, matériels	: 245 447 €
Travaux abattoir	: 83 691 €
Remplacement de véhicules	: 43 901 €
Musée des Jacobins	: 32 835 €
Signalisation dans les zones d'activité	: 17 780 €
Aménagement des berges du Gers	: 9 000 €
Cofinancement RN124	: 503 185 €
Soutien aux entreprises (crise Covid)	: 258 500 €
Cofinancement de travaux à l'IUT	: 106 800 €
Travaux de voirie à l'aéroport	: 59 729 €
Cofinancement des réalisations de Gers-Numérique	: 33 795 €

Détail des subventions perçues: 833 527€

Etat	TEPCV	146 899
Divers Financeurs	MUSEE AMERIQUE	555 206
Etat	MISE EN ACCES ET EN SECUR ECOLE DARTAGNAN	9 536
Etat	ABATTOIR REHABIL CHAMBR FROIDE	78 987
Région	ECOLE DE MUSIQUE	6 812
Région	RESTAURATION œuvres et ACQUISITION TABLEAUX	8 490
Etat	Solde BIBLIOTHEQUE	27 065

Le produit du FCTVA de 334 257 € complète les recettes réelles d'investissement.

Résultats

Excédent cumulé Fonct : 2 740 971€ (dont 568 148 en 2020)

Excédent investissement : 272 551€

Excédent Total : 3 013 522 €

Epargne Nette (après emprunt) : 834 977 €

Ce résultat encourageant, en nette progression par rapport à 2019, interrompt la dynamique d'érosion observée de façon continue depuis plusieurs exercices.

Il résulte de l'exécution d'une année budgétaire très atypique qui ne pourra pas servir de référence aux prochains exercices.

Pour autant, cette inflexion dans la tendance financière laisse entrevoir une trajectoire de rétablissement possible à moyen terme.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice 2020 conserve un excédent cumulé de 3 013 522.80 €, en baisse de 450 K€ par rapport à 2019. L'excédent de fonctionnement représente 2 740 971.73€ et l'excédent d'investissement 272 551.07€.

Budgets annexes

Budget annexe collecte des déchets

Les dépenses réelles de fonctionnement mandatées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 3 847 574,75€. Elles sont constituées des contributions aux quatre SICTOM et à Trigone. Les charges de personnel et à caractère général concernent le service organisé sur le territoire de la ville d'Auch. Ces charges sont financées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère et la redevance spéciale collectée à Auch. En investissement acquisition de containers enterrés.

EXECUTION BUDGETAIRE

	Dépenses	Recettes	Solde
Section Fonctionnement	3 998 937,07	4 416 086,87	417149,80
Section Investissement	330 208,39	167068,32	-163 140,07

Budget annexe transports urbains

Les dépenses mandatées pour l'exploitation de cette activité (DSP accordée à Kéolis) s'élèvent en 2020 à 2 465 171,54€. Elles sont financées par le Versement Mobilité et la contribution versée par la Région dans le cadre du service de transport scolaire délégué à l'agglomération.

L'exécution déficitaire sur l'exercice (-92 571,10 €) est amortie par l'excédent capitalisé des exercices antérieurs qui demeure élevé: (1 667 116,51€ fin 2020).

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 465 189,54	G	2 374 759,28	G-A	-90 430,26
	Section d'investissement	B	2 140,84	H	0,00	H-B	-2 140,84

Budget annexe ZA Mouliot

Ce budget est caractérisé par un très faible volume d'activité comptable: 19 601€ d'aménagement de zone. Le reste des écritures représente la comptabilisation des stocks de terrains restants.

EXECUTION BUDGETAIRE

	Dépenses	Recettes	Solde
Section Fonctionnement	853 632,49	837 112,63	-16519,86
Section Investissement	837 112,63	834 031,00	-3 081,63

Budget annexe ZA Auch

Ce budget annexe ne retrace en 2020 aucune transaction ni opération d'aménagement. Son activité se résume à 365,46 € de charges à caractère général, le reste représentant la comptabilisation de stock de terrains.

EXECUTION BUDGETAIRE

	Dépenses	Recettes	Solde
Section Fonctionnement	344 058,02	344 058,02	0,00
Section Investissement	344 058,02	343 692,96	-365,06

Budget annexe ZA Jegun

Ce budget annexe n'a pas connu d'activité comptable en 2020.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	152 540,43	G	152 540,43
	Section d'investissement	B	152 540,43	H	152 540,43

Budget annexe Eau

Ce budget concerne les services de production et distribution d'eau potable sur le territoire de la ville d'Auch. La mise en œuvre du plan de modernisation progressive des infrastructures maintient les dépenses d'investissement à niveau élevé en 2020, et ce sans recours à l'emprunt. Le déficit engendré est couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	545 165,18	G	1 626 964,16	G-A	1 081 798,98
	Section d'investissement	B	1 226 197,71	H	306 703,87	H-B	-919 493,84

Budget annexe Assainissement collectif Régie

Ce budget se sera réalisé dans une année de grande incertitude juridique, où les modalités comptables d'exercice de la compétence ont donné lieu à des indications ou des directives nationales longtemps imprécises et changeantes. L'exercice se clôture avec un excédent confortable, en exploitation et en investissement, intégrant les excédents antérieurs.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	403 167,04	G	826 214,95	G-A	423 047,91
	Section d'investissement	B	217 937,75	H	449 734,26	H-B	231 796,51

Budget annexe Assainissement collectif DSP

Ce budget regroupe les activités organisées en délégation de service public sur les communes d'Auch et de Pavie. Il se caractérise par un niveau d'épargne particulièrement élevé (2 101 362.31€) qui intègre la reprise des excédents antérieurs.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 059 458,46	G	2 653 827,59	G-A	1 594 369,13
	Section d'investissement	B	1 351 332,70	H	1 858 325,88	H-B	506 993,18

Budget annexe SPANC

Ce budget annexe dégage ponctuellement en 2020 un déficit de clôture (-13 866,26 €) en raison de l'acquisition d'un logiciel de gestion qui vient peser sur les dépenses d'équipement.

EXECUTION DU BUDGET

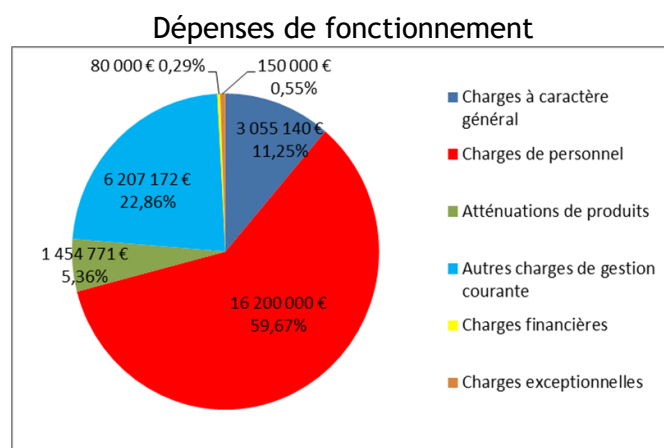
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	24 197,50	G	28 875,24	G-A	4 677,74
	Section d'investissement	B	21 958,97	H	3 394,97	H-B	-18 564,00

4/ BUDGETS PRIMITIFS 2021

4.1 budget principal

Le budget pour 2021 a été construit sur la base des orientations présentées lors du Débat d'orientation budgétaire. Il porte la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de retour à l'équilibre budgétaire. Qui se traduit, en section de fonctionnement, par une réduction de la plupart des postes de dépenses, et en investissement par une mise en attente du lancement de nouvelles opérations d'équipement.

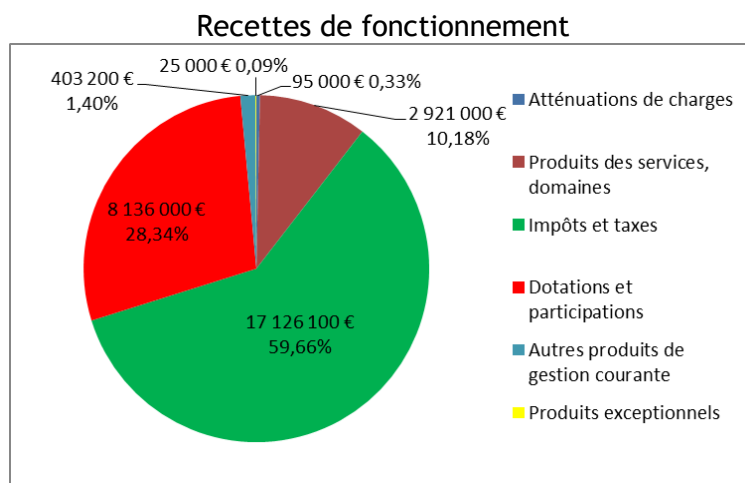
La recherche de l'équilibre financier se réalise aussi par la mobilisation de nouvelles recettes, notamment fiscales.



Le total des dépenses réelles proposées s'établit à 27 147 083 €. Cela représente une baisse très conséquente, de plus de 4,6 % par rapport aux crédits ouverts sur le budget primitif pour 2020.

Dépenses réelles : - 4,6 % par rapport BP 2020 27 147K€

- ♦ Charges à caractère général : économie sur les fournitures et prestations de service par optimisation de l'organisation des services et révision des périmètres ou volumes d'activité (- 495K€).
- ♦ Dépenses de personnel : légère baisse de crédits à réaliser sur des postes qui ne seront pas pourvus (-400K€).
- ♦ Atténuations de produits : charges stable
- ♦ Autres charges de gestions courantes : économies sur les subventions au CIAS et au secteur associatif (- 400K€)
- ♦ Charges financières : stables
- ♦ Charges exceptionnelles: provision pour aléas



Les recettes réelles sont attendues pour un total de 28 706 300 €, en hausse de 4,1 % par rapport aux prévisions de 2020

Recettes réelles: + 4,1 % par rapport au BP 2020= 28 706K€

- ♦ Produits des services et du domaine : au niveau d'avant la crise sanitaire (+100K€)
- ♦ Impôts et taxes : progression soutenue par un taux de 3% de la TFPB, qui compense les baisses de CVAE, de la CFE des industriels et de laTaxe de séjour) et enregistre la hausse de l'AC (compensation GEPU)
- ♦ Dotations et participations : globalement stables mais augmentées de la compensation pour perte de produit CFE
- ♦ Autres produits de gestion courante : stables

Le budget projette en **section d'investissement** un total de dépenses d'équipement de 5 268 432,70€ :

Musée de la résistance et de la déportation : 1 000 000€
Ludothèque (PNRU) : 300 000€
Etudes Politique de la Ville : 125 000€
Centre social & crèche (PNRU) : 100 000€
Aménagement nouvelle ZAE : 60 000€
Musée des Amériques : 50 000€
ZI Hippodrome : 50 000€
Mouzon (éclairage leds) : 40 000€
Agroparc : 40 000€
Crèche collective : 30 000€
Etude Hydraulique : 25 000€
Réseau informatique : 20 000 €
ALAE ALSH : 11 000 €
Abattoirs : 10 000€
Matériels informatique : 91 000€
Réparations Centre Economique du Garros : 70 000€
Réparations CIRC : 46 000€
Bibliothèque : 40 000€
Achat véhicule : 35 000€
Piscine : 35 000€
Travaux Mouzon : 28 000€
Restauration collection musée : 15 000€
Equipement crèches, RAMA, jardin enfants : 13 630€
Extincteurs : 5 500€
Aide entreprise : data center : 60 000€
Acquisitions foncières : 50 000€
Cofinancement travaux RN124 : 535 000€
Cofinancement IFSI & IFAS : 100 000€
Financement Gers Numérique : 33 795€
Cofinancement Tavaux IUT : 28 000€
Fonds de roulement conservé : 867 000 €

Subventions attendues: 830k€

Musée des Amériques	58K€
Installation conténaires enterrés	57K€
Musée de la résistance	257K€
Rénovation énergétique Pôle Formation	62K€
Ludothèque	61K€
Chef de projet ANRU	58K€
OPAH	146K€
Etudes Diverses	66K€

L'équilibre de la section est réalisé d'une part par l'excédent de fonctionnement capitalisé de 600 000€ et d'autre part par les recettes d'ordre et le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 2 930 188.73€

4.2 Budgets annexes

Budget annexe collecte des déchets

La section de fonctionnement s'équilibre à : 4 958 000 €

Les dépenses liés à l'activité en régie de la ville d'Auch (488 000€) charges de carburant, entretien des véhicules, achat de prestations (l'enlèvement des cartons ou du verre), locations de matériels ou équipement des personnels.

Les charges des personnels affectés à ce service (1 200 000€).

Les charges de gestion courantes (2 900 000€) correspondent aux contributions versées aux 4 Sictom qui assurent le service pour le reste du territoire de l'agglomération, et à Trigone pour l'exercice de la compétence traitement.

Les recettes de fonctionnement: Produits de la Teom de la ville et des SICTOM +la taxe spéciale.

La section d'investissement s'équilibre à : 1 539 559 €

En investissement sont programmées des interventions de mise aux normes de la déchetterie, et le remplacement d'un véhicule.

Budget annexe transports urbains

La section de fonctionnement s'équilibre à : 3 304 923,22 €

Ce budget se réalise pour beaucoup dans le cadre de l'exécution de la délégation de service public accordée à KEOLIS ; il évolue donc peu par rapport à 2020.

La principale dépense est constituée par le versement forfaitaire accordé au délégataire. S'y ajoute la subvention au GIHP(groupement pour l'insertion des handicapés physiques) et les frais d'ingénierie d'accompagnement pour le renouvellement de la DSP.

Si ce budget reste équilibré, en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire il subit une érosion (qui n'est pour le moment qu'évaluée) de sa principale recette : le versement mobilité.

Budgets annexes zones d'activité

Les budgets des trois zones d'activité économiques supportent en fonctionnement les coûts d'entretien ou de rénovation des infrastructures de voirie.

Ces budgets, qui ne connaissent qu'une activité limitée, retracent aussi des écritures de reprise de stock qui représentent l'essentiel des inscriptions budgétaires et majorent sensiblement les sommes totalisées

Budget annexe eau

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 410 798.98 €:

Les charges d'exploitation sont stabilisées et même légèrement en baisse par rapport aux prévisions inscrites au budget 2020.

Les recettes d'exploitation sont attendues en légère hausse : il importe en effet que ce budget annexe, dans la perspective de la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable, structure un niveau d'épargne, et donc une capacité à s'endetter, plus importante qu'elle ne l'est actuellement.

La section d'investissement s'équilibre à : 2 728 762.06 €:

Les dépenses d'investissement, qui bénéficient d'un financement de l'agence de bassin, concernent la poursuite du plan pluriannuel de restauration et de modernisation du réseau d'adduction eau, pour corriger les dysfonctionnements, renouveler les équipements vétustes et chercher diminuer les pertes du réseau (l'ILP)

Budget annexe assainissement collectif régie

La section de fonctionnement s'équilibre à : 839 047.91 €

La section d'investissement s'équilibre à : 831 505.00 €

Ce budget de regroupement compile les demandes d'ouverture de crédits correspondant aux activités qui seront réalisés sur chacun des territoires municipaux (24 communes sont concernées).

En l'absence de recul suffisant, ni même de procédures éprouvées pour le recensement des besoins, les sommes inscrites correspondent pour le moment à des estimations et devront probablement être précisées durant l'année, dans le cadre des échanges techniques que l'agglomération entretiendra avec les communes.

Budget annexe assainissement collectif DSP

La section de fonctionnement s'équilibre à : 2 224 369.13 €

La section d'investissement s'équilibre à : 2 731 163.91 €

Ce budget primitif a été construit en prenant en compte les besoins exprimés par les deux communes concernées, à la fois pour le financement des charges d'exploitation générées par l'organisation du service, et pour la réalisation des projets d'investissement programmés sur 2021.

Les recettes d'exploitation résultent elles aussi des choix tarifaires exprimés par ces communes.

Ce budget devrait ainsi conserver à la fois un très bon niveau d'épargne et des excédents de clôture élevés.

Budget annexe SPANC

La section de fonctionnement s'équilibre à : 44 000 €

La section d'investissement s'équilibre à : 102 564.€

L'activité de ce budget annexe est envisagée dans des conditions très proches de celles de 2020. Une légère variation ponctuelle sur les charges de personnel permettra d'absorber le déficit comptable observé sur l'exercice antérieur.

5/ TAUX D'IMPOSITION

Pas de vote de taux de TH : Produit compensé par un pourcentage du produit de la TVA nationale.

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Foncière (Non Bâti)	4,84%	4,84%
Taxe Foncière (Bâti)	0,105%	3 %
Cotisation Foncière des Entreprises	38,79%	38,79%

S'agissant du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour laquelle un point d'impôt génère 350 K€ de produit, plusieurs positions sont défendues : voter un taux à 3% pour générer des recettes au niveau des besoins de financement de l'activité et des investissements de l'agglomération, et en complément des efforts très importants déjà consentis sur les charges de fonctionnement ; se limiter à un taux de 2% pour contenir l'effort financier demandé aux contribuables ; conserver le taux actuel pour ne pas accroître, spécialement en période de crise, le niveau de pression fiscale sur les ménages ou les entreprises.

Il sera proposé au conseil d'agglomération, qui en décidera, de porter à 3% le taux de la taxe sur les propriétés bâties et de laisser inchangé le taux des autres taxes.

5/ REPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

1. *Améliorer la pertinence des inscriptions budgétaires des dépenses d'investissement au besoin en ayant recours à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiements* : Le volume en baisse des dépenses d'investissement n'appelle pas dans l'immédiat la mobilisation de procédures de ce type.

2. *Participer à l'élaboration du pacte financier et fiscal de l'agglomération* : devenu sans objet.

3. *Harmoniser le temps de travail effectif du personnel communal dans le cadre du respect du cadre légal de 1 607 heures annuelles* : démarche de concertation engagée pour ce faire, avec un aboutissement attendu avant l'été et une mise en œuvre début 2022.

4. *Repenser l'organisation du processus d'achat dans un objectif de sécurité juridique renforcée* : L'organisation des services est actuellement réinterrogée pour garantir le respect de l'ensemble des contraintes juridiques, sans pour autant faire perdre aux procédures d'achat leur efficacité actuelle.

5. *Recourir plus régulièrement aux groupements de commandes entre l'agglomération et la commune d'Auch* : L'agglomération a continué à regrouper ses achats avec la ville d'Auch, chaque fois que la proximité dans la nature du besoin permet ce type de rapprochement profitable.

La Vice-Présidente,
signé

Claudine CARAYOL